

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Le syndicat Mixte de Besançon - La Vèze souhaite engager son aéroport dans la politique de développement durable afin de maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement. Cette politique se traduit notamment par son investissement dans le programme de l'aéroport Carbon Accreditation.

SYNDICAT MIXTE DE L'AERODROME DE BESANCON – LA VEZE

Siège et Secrétariat : Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole

La City, 4 rue Gabriel Plançon – 25 000 BESANCON

Tél. : 03.81.87.89.04



ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Les préoccupations liées à l'impact du transport aérien sur le climat sont au centre des réflexions de tous les acteurs de ce domaine d'activité. Elles ont mis en évidence l'urgence d'une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre.

Les aéroports, par la multiplicité de leurs activités et leur rôle central sont idéalement placés dans la lutte du secteur aéronautique contre le changement climatique.

Ainsi, le Syndicat Mixte de Besançon – La Vèze souhaite engager son aéroport dans une politique de développement durable afin de maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement. Cette politique se traduit notamment par son investissement dans le programme de l'Airport Carbon Accreditation.

Initié par ACI Europe, ce programme s'est imposé comme le standard officiel de l'industrie pour la certification des aéroports en matière de gestion des émissions Carbone.

Volontaire et ambitieux, le Syndicat Mixte de Besançon-La Vèze a choisi de s'engager dans le programme et la démarche Airport Carbon Accreditation et de viser le niveau 2. Ce niveau requiert après l'élaboration de la cartographie des émissions de CO2, la définition d'un plan de management Carbone et la réalisation de progrès vers une empreinte Carbone réduite (scope 1 et 2 du GHG Protocol).

Le Syndicat Mixte de Besançon-La Vèze s'engage à travers cette démarche à mener des actions prioritaires dans le cadre d'une amélioration continue de sa performance environnementale.

